

## CONTRAT DE LOCATION DIRECTE

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande, j'ai le plaisir de vous adresser ce contrat de location concernant notre gîte (voir le descriptif en ligne). Si cette proposition vous convient, veuillez nous envoyer un exemplaire de ce contrat revêtu de votre accord, et accompagné des chèques pour le séjour.

En cette attente, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères considérations,

**Adresse du logement :**

Résidence Plein Ciel  
Impasse SEQUES  
N°8 Bâtiment A  
65110 CAUTERÊTS

**Locataire :**

M<sup>R</sup>, Mme

Tél. mobile

Tél. fixe

**Capacité maximum du Logement :**

6 personnes

Consulter

**www.location-pyrenees.info**

**Composition de la famille :**

Taxe de Séjour (forfait/nuit)      nuitées x 2€94 = €

Nombre : .....adultes + .....enfants

Taxe à ajouter au montant du séjour (forfait annuel versé à la communauté de communes).

Les animaux sont acceptés avec accord du propriétaire.....(précisez, un animal max)

**Remarques particulières:**

Durée de la location saisonnière du .....à 16 heures au .....à 10 heures.

Montant locatif du Séjour : .....€ - Cautions de 300€ + de 90€.

**Total du Séjour : ..... (montant locatif + taxe séjour).**


**Propriétaire :**


AUCHE Nicole BELLAT Georges  
16 allée des pinsons  
17370 St Trojan les bains  
Tél.: 07-81-14-97-49

**SERRURE AVEC CLE NUMERIQUE** remplace la clé mécanique

Allumer le système en appuyant sur la touche 

**bip émis à chaque pression.**

Code perso (Bip) +  (Bip long) Tourner poignée **sens horaire**

En cas d'erreur, réinitialisez en tapant sur la touche  et recommencez l'opération.

Suite à 3 essais infructueux, le système **se bloque pendant 10 minutes**

**Même procédure pour verrouiller**

Cette location prendra effet, si je reçois à mon adresse avant une semaine.

- un exemplaire du présent contrat daté et signé.

- un acompte de 20 % du séjour versé à la réservation, encaissable immédiatement.

Au delà de cette date, cette proposition de location sera annulée et je disposerai du logement à ma convenance.

**Merci de joindre le solde du total du séjour, il ne sera remis en banque que 30 jours avant votre arrivée.**

**Un code personnel pour la clé numérique vous sera envoyé par sms à réception du dossier finalisé pour vous permettre l'entrée dans les lieux.**

Prévoir linge de maison, **DRAPS et HOUSSES DE COUETTE** ( lits de 140cm ),

**PRODUITS D'ENTRETIEN MAISON**

.....  
Le locataire se déclare d'accord sur les termes de ce contrat, après avoir pris connaissance des conditions générales figurant au verso. Aucune rature ni surcharge ne sera acceptée dans la rédaction du contrat. A réception du dossier conforme (entièrement rempli + chèques), nous vous en accuserons par sms et vous validerons le séjour en vous fournissant votre code d'accès personnel pour la clé numérique de l'appartement.

A ..... le .....

( signature du locataire, précédée de la mention " LU ET APPROUVE " )

(page 2 à lire et à signer)

**ENVIE D'UN SEJOUR AU BORD DE L'OCEAN SUR L'ILE D'OLERON ?**

[www.location.oleron.info](http://www.location.oleron.info)

## CONDITIONS GÉNÉRALES

**Le locataire devra penser à se munir de son code personnel (fourni par le propriétaire) afin de pouvoir entrer dans les lieux à partir du Samedi 16 heures.**

1 - Le locataire, signataire du présent contrat, conclu pour une période déterminée, ne pourra en aucun cas se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue de la période de location.

### 2 - CAUTION

Pour la validation finale de la réservation du locataire, une caution (en deux chèques séparés) du montant indiqué sur le contrat sera demandée pour l'envoi du code d'accès. Cette caution sera réexpédiée au locataire, dans un délai de huit jours après son départ, déductions faites des détériorations éventuelles ou du coût de remise en état des lieux ou des matériels. Dans le cas où le logement serait non dégradé, mais avec un nettoyage approximatif, un forfait de 90 € sera encaissé sur les chèques de caution. **Le gîte est vérifié APRES le départ du locataire et AVANT l'arrivée du locataire suivant par le service de CONCIERGERIE.**

Départ obligatoire pour **10 HEURES** au plus tard.

### 3 - UTILISATION DES LIEUX

Le locataire devra assurer le caractère calme de la location et en usage conformément à la destination des lieux.

Il s'engage à rendre le logement à son départ aussi propre qu'il l'a trouvé à l'arrivée. (Voir article 2)

La location conclue entre les parties au présent contrat, ne peut en aucun cas bénéficier même partiellement à des tiers, sauf accord écrit du propriétaire.

Toute infraction à cette clause serait susceptible d'entraîner la résiliation de la location au tort du locataire, le produit de la location restant acquis au propriétaire.

### 4 - NOMBRE DE LOCATAIRES

Si le nombre de locataires dépasse la capacité indiquée dans le contrat, et sans accord préalable, le propriétaire se réserve le droit de refuser les locataires supplémentaires, ou de rompre le contrat ou encore de recevoir une majoration de loyer de 25€ par personne supplémentaire et par nuitée.

### 5 - ANIMAUX

Les animaux sont acceptés avec déclaration obligatoire auprès du bailleur et avant l'entrée dans les lieux. Tout manquement à cette clause par le locataire entraînerait l'annulation du contrat aux torts du locataire.

### 6 - INVENTAIRE / ETAT DES LIEUX

Un inventaire est effectué avant la remise des clés, et fin de période de location hors présence des occupants.

### 7 - PAIEMENT

- Réservation : la réservation devient effective dès lors que le locataire aura fait parvenir au propriétaire un acompte de 25% du montant total de la location, et un exemplaire du contrat signé, avant la date indiquée au recto.

- Solde : Le solde de la location ainsi que les cautions devront être réglées 30 jours avant l'entrée dans les lieux.

### 8 - CONDITIONS D'ANNULATION

#### A/ - Par le locataire :

Toute annulation doit être notifiée au propriétaire par lettre recommandée.

\* L'acompte est restitué lorsque le logement a pu être reloué pour la même période, et au même prix.

\* L'acompte reste acquis au propriétaire qui demandera le solde du montant du séjour en cas de non relocation.

Si le locataire ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date d'arrivée indiquée dans le contrat :

\* Le contrat de location devient nul et le propriétaire peut disposer de son logement.

\* L'acompte ainsi que le solde de la location reste acquis au propriétaire.

#### B/ - Par le propriétaire :

Le propriétaire reverse au locataire le montant des sommes encaissées majoré de 20%.

### 9 - INTERRUPTION DE SÉJOUR

En cas d'interruption du séjour, il ne sera procédé à aucun remboursement.

### 10 - LITIGES

Tous litiges concernant l'état descriptif, l'état des lieux, les dégradations éventuelles, relèveront du tribunal du domicile du propriétaire du logement s'ils n'ont pu être réglés à l'amiable.

Signature du locataire :